

Extrait de :

NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

1964

Troisième partie. Décisions judiciaires relatives à des questions concernant
l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui
sont reliées

Chapitre VII. Décisions des tribunaux internationaux



Copyright (c) Nations Unies

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
20. Certains aspects de la pratique suivie par le Secrétaire général en tant que dépositaire des instruments constitutifs d'organisations internationales	259
21. Procédure de correction des erreurs dans un des textes authentiques de l'Accord international de 1962 sur le café	260
22. Accord sur la protection des végétaux dans la région de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique — Adhésion des Pays-Bas pour la Nouvelle-Guinée occidentale — Procédure pour mettre fin à l'Accord en ce qui concerne les Pays-Bas	264
23. Principes qui régissent le recrutement du personnel du Secrétariat des Nations Unies — Interprétation de l'Article 100 et du paragraphe 1 de l'Article 101 de la Charte	265
24. Serment de secret professionnel exigé des experts de l'assistance technique des Nations Unies par le gouvernement d'un État Membre	270
25. Statut des observateurs militaires servant auprès d'une mission des Nations Unies	271
26. Immunité de juridiction des fonctionnaires des Nations Unies dans l'exercice de leurs fonctions — Sections 18 a), 20 et 29 b) de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies	273
27. Privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies qui sont ressortissants ou résidents de l'État hôte — Privilèges et immunités du personnel de bureau — Interprétation de la section 17 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies	274
28. Vente sur le marché local d'articles initialement importés en franchise par des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies	275
29. Capacité juridique des institutions spécialisées en ce qui concerne les réserves à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées — Nécessité d'un consentement de leur part à ces réserves	276
B. AVIS JURIDIQUES DES SECRÉTARIATS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	
1. Bureau international du Travail	279
2. Bureau international de l'Union postale universelle Aspects juridiques des Actes du XV ^e Congrès postal universel (Vienne, 1964) — Réserves aux Actes — Forme des pouvoirs des représentants aux Congrès	279
Troisième partie. — Décisions judiciaires relatives à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées	
CHAPITRE VII. DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX	
283	
CHAPITRE VIII. DÉCISIONS DES TRIBUNAUX NATIONAUX	
1. <i>Autriche</i>	
Cour suprême de l'Autriche	
Église évangélique (Confession d'Augsburg et confession Helvétique) c. un fonctionnaire de l'AIEA: Arrêt rendu le 27 février 1964	
Les redevances au bénéfice des églises ne sont pas des impôts mais des obligations au regard du droit civil — La section 38 de l'article XV de l'Accord	

Chapitre VII

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

[Aucune décision relative à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées n'a été rendue par des tribunaux internationaux en 1964]
